

Plaine de Jeux 2018

Depuis de nombreuses années, le CPAS d'Attert organise une plaine de jeux durant les grandes vacances.

Celle-ci est agréée, contrôlée et subventionnée par l'ONE. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs sous la responsabilité d'un coordinateur.

Âge - Groupes

La plaine de jeux est accessible à tous les enfants de 4 ans accomplis à 12 ans.

Ceux-ci sont répartis en trois sections selon leur âge.

Les petits : de 4 à 6 ans

Les moyens : de 7 à 9 ans

Les grands : de 10 à 12 ans

Lieu et dates

La plaine se déroule du lundi 23 juillet au vendredi 10 août, sur le site de l'école communale, rue des Potiers, 308 à Attert.

Elle est ouverte de 8h à 16h. Les activités débutent à 8h30.

Une garderie payante est organisée le matin à partir de 7h30 et en fin de journée jusque 17h30. La réservation s'effectue via le formulaire d'inscription et sera validée dès réception du paiement sur le compte bancaire du CPAS.

Temps de midi

L'encadrement des enfants est assuré pendant le temps de midi.

Un potage et/ou un repas complet peuvent être commandés via le formulaire d'inscription. Si votre(vos) enfant(s) ne souhaite(nt) pas de repas, veuillez à prévoir un casse-croûte.

Les enfants ont également la possibilité de rentrer chez eux entre 12h et 13h.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le CPAS, Voie de la Liberté, 109 à 6717 Attert (063/22 54 18 aux heures d'ouverture des bureaux)

Prix

Prix par journée	Enfants domiciliés dans la commune	Enfants extérieurs à la commune
Pour 1 enfant	6 €	6,50 €
Pour 2 enfants de la même famille	9 €	9,50 €
A partir de 3 enfants de la même famille	12 €	12,50 €
Repas complet (potage compris)	3,85 € (maternelle) 4,25 € (primaire)	
Potage	1,25 €	
Excursion	30 € la journée	
Garderie	Matin : 0,50 €	Après-midi : 1 €

Activités

Durant 3 semaines, des activités variées sont proposées aux enfants telles que de la musique, du sport, du bricolage, des promenades...

Un barbecue, une excursion ainsi qu'une petite fête sont également au programme !

Inscriptions

En remplissant les formulaires en ligne sur le site www.attert.be (une confirmation d'inscription vous sera envoyée). Les inscriptions seront accessibles **à partir du 10 avril et se clôturent le 30 juin 2018.**

Le nombre de places est limité à 90 enfants par jour.

- L'inscription sera effective uniquement après réception du paiement, du formulaire d'inscription et de la fiche santé.
- Afin de permettre une meilleure intégration au niveau du suivi des activités, il est conseillé d'inscrire les enfants par semaine complète.